



1007

111111

3

--- S O M M A I R E ---

LU POUR VOUS DANS LE REGISTRE DES DELIBERATION	p. 3-4
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE GUILLAUMES	p. 4
SYNDICAT D'INITIATIVE	p. 5
RAMASSAGE DU VIEUX PAPIER	p. 6
VIE POLITIQUE	p. 6
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU CANTON	p. 6
INFORMATION ECOLE DE GUILLAUMES	p. 7
FOYER RURAL DES JEUNES	p. 8
LES BALS DU SAMEDI SOIR	p. 9
QUELQUES REFLEXIONS SUR L'AVENIR DU CANTON	p. 10-II
OPERATION LUNETTES: POURQUOI PAS?	p. II
SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS	p. 12
REFORME DE L'ENSEIGNEMENT	p. 13-14-15
DEFENSE DE LA LIGNE DES CHEMINS DE FER DE PROVENCE	p. 16-17
VIURE AU PAIS...	p. 18-19
POESIE... POESIE...	p. 20
SAINT-MARTIN D'ENTRAUNES EN 1899	p. 21-22

Lou Lune entame sa 4^e année de parution.
Il a vécu durant toutes ces années grâce à la détermination
de son équipe qui reste persuadée que son action ne peut
être que bénéfique pour notre pays.
Mais cette volonté ne peut s'exprimer sans votre confiance
et votre soutien.

Pour la plupart de nos lecteurs, l'abonnement a pris fin
avec le numéro précédent.

Nous leur demandons de bien vouloir ranimer la flamme du
LUME en versant les 10 francs d'abonnement à:

Mr PICHE R. C.C.P. 5740 32 Marseille

Nous les remercions, de même qu nous remercions vivement
les lecteurs nous ayant fait parvenir des dons de soutien.
Nous continuons à les accueillir avec beaucoup de satisfaction
surtout à une époque où un vent d'augmentation souffle sur
tous les produits. (Le papier à augmenter de 100% depuis
début 73). Lou Lune tiendra bon, mais ces dons lui permettent
en plus de faire briller sa flamme.

Au plus la clarté est grande au mieux on se délivre des apparences.

N.B. La rédaction a constaté que certains articles soulèvent
les mêmes problèmes. Ils ont pourtant été écrits par trois
personnes différentes. Ceci est bien le reflet d'une préocupa-
tion commune et qui semble se développer dans l'esprit des
population.

Directeur de la publication: Porcier J.C.
Numéro de Pâques 75

LU POUR VOUS DANS LE REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 1er MARS:

- Délégué liste électorale chambre d'agriculture:

Le conseil municipal désigne M. Rancurel Marius, conseiller municipal.

- Délégué syndicat intercommunal:

Suite au décès de M. Viers Robert (Commune de Péone), la commune soumet à l'accord de la commune de Guillaumes, conformément aux statuts, comme titulaire M. Clary Hubert et comme remplaçant M. Baudin Basile. La commune de Guillaumes accepte.

- Délégué Foyer des Jeunes:

Conformément aux statuts du Foyer des Jeunes, le conseil municipal a désigné un délégué en plus du Maire. M. Champoussin a recueilli l'unanimité.

- Désenclavement quartier Gieyrard à Bouchannières:

L'enquête d'utilité publique ne mentionne aucun refus si ce n'est la famille Lions Grégoire qui demande une petite modification de tracé.

Le Maire demande de maintenir le tracé initialement prévu, quitte à le modifier au moment de l'exécution.

- Projet d'aménagement du village:

Ce projet concerne l'évacuation des fontaines, lavoirs publics, la mise en place d'un point d'eau contre l'incendie, l'évacuation des eaux fluviales et l'aménagement d'une plate-forme place publique ainsi que l'aménagement du jardin d'enfant.

Coût total: 145 000,00 F

Une subvention départementale est sollicitée.

- Location salle du Foyer Rural:

Le maire propose 120,00 F de location avec chauffage

60,00 F sans chauffage.

Les prix fixés par l'association qui était responsable de la salle devant être relevés étant donné l'augmentation du fuel, ...etc

- Clocher de l'église de Bouchannières: A la demande des habitants qui aimeraient avoir une horloge qui sonne, le maire a fait établir un devis. Coût: 15 723,12 F.

Une subvention départementale est sollicitée.

- Création d'un poste Agent de Bureau:

Le maire a l'intention de créer un poste d'agent de bureau à temps partiel 24 h par semaine.

Il voudrait également assurer une permanence à Valberg pour les habitants de la commune de Guillaumes (115 personnes) habitant à Valberg.

Mlle Antoinette Nicolas est proposée.

- Source du Chaudan Villorlange:

L'accord avec les co-propriétaires était le suivant/

achat des sources 10 000,00F, la commune assurant une prise d'eau près de la source et l'installation d'abreuvoirs aux lieux désignés par les co-propriétaires.

Ces derniers, abandonnent les abreuvoirs et préfèrent se partager la somme de 7 500 F.

Le conseil accepte.

- Ecole de Valberg:

Les frais de chauffage entretien, éclairage pour 74 s'élèvent à 2 231,18 Fr (quote-part pour Guillaumes)

- Anénagement Mairie:

Travaux de menuiserie: ils sont donnés à M. Laugier pour 6 268 Fr soit une augmentation de 1 576 Fr par rapport au devis.

Nos commentaires:

-Au sujet du désenclavement à Bouchannières nous nous demandons quel est le rôle de l'enquête d'utilité publique, puisqu'on passe outre les remarques de la famille Lions : " on commence les travaux et on verra après." Nous avons là un bel exemple de concertation. (sic)

- Au sujet de la location du Foyer Rural, la concertation est aussi de mise! Qui est mieux placé que le Foyer pour évaluer les frais de location, n'est-ce pas lui qui depuis 10 ans règle les factures de mazout, d'électricité, de ménage, d'entretien ? L'a-t-on consulté ? Nous savons à ce sujet que M. Giribone, responsable de cette association a demandé l'autorisation de venir exposer le point de vue du Foyer lors de la prochaine réunion du conseil municipal, nous vous tiendrons au courant des suites données.

- Quant au projet d'aménagement du village, il semble bien vague: aucun lieu n'est précisé.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE GUILLAUMES.

Nous publions dans notre précédent numéro une partie des statuts de ce syndicat. Or, tout récemment, ses membres se sont réunis: la réunion était elle publique ? a-t-elle été annoncée, affichée au siège du Syndicat ? Au tant de questions auxquelles nous aimerions donner une réponse.

Comme pour les réunions du conseil de Guillaumes, on nous répondra: de toute façon, il ne vient personne! Alors pourquoi hésiter, il faut afficher, annoncer dans la presse locale les dates de ces réunions, et on verra bien s'il ne vient personne. Lou Luné pour sa part, se fera un plaisir d'y assister. A moins, à moins, que l'on préfère qu'il n'y ait personne!

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le SYNDICAT D'INITIATIVE...
salle de la Mairie le II mars 1970. Monsieur ALARY, secrétaire, a présenté le bilan moral et financier.

A l'actif d'une année de gestion:

- Amélioration de l'organisation des locations estivales.
- Etablissement et diffusion d'un dépliant touristique.
- Diffusion auprès des organismes de presse et radio diffusion des festivités locales.
- Nettoyage des abords du Var.
- Aménagement du jardin d'enfants par la municipalité sur proposition du Syndicat d'initiative.

Le Syndicat d'initiative laisse en caisse la somme de 1500,00Fr\$ grâce aux contributions d'un certain nombre de sympathisants et de la commune.

L'assemblée a élu le nouveau bureau qui se trouve constitué comme suit:

Président	:	Mr PORCIER J.C
Vice président:		Mr GILLOUX H
Trésoriers	:	Mrs GIRIBONE S et GRAILLE R
Secrétaires	:	Mmes GARENTE et PICHE
Membres	:	Mr BARBIERI
		Mr BELLEUDY
		Melle DELUCA
		Mr DELUCA
		Mr LAUGIER J.L
		Mr MORIN

Une enquête va être lancée auprès de toute la population soumettant une liste d'aménagements susceptibles d'améliorer le cadre de vie du pays, dans l'immédiat et d'apporter plus d'attraits aux touristes.

Les membres comptent sur la participation de tous.

Le bureau remercie d'avance la population pour sa générosité qui permettra certaines réalisations. Il relance également un appel à la population de façon à compléter le recensement des locations.

De très nombreuses demandes nous sont parvenues, mais il nous est impossible de leur donner satisfaction.

Le village se plaint du manque d'estivants mais encore faudrait-il prévoir leur hébergement.

RAMASSAGE DU VIEUX PAPIER

Voici le décompte des 3 350 kg de papier qui ont été livrés à la fin du 1er trimestre grâce à M. PRATICO, président de l'Association des Parents d'Elèves du Canton.

Daluis.....	200 kg.....	soit	20,00 F
Péone.....	660 kg.....	soit	66,00 F
Entraunes.....	150 kg.....	soit	15,00 F
St Martin.....	290 kg.....	soit	29,00 F
Guillaumes.....	2 050 kg.....	soit	205,00 F

D'ici les vacances de Pâques, un autre voyage pourra sans doute se faire : plus d'une tonne de papier est déjà emballé et ficelé.

Nous vous rappelons que les papiers carbone, sulfurisés, glacés, goudronnés ne sont pas récupérables. Par contre, le carton d'emballage doit être stocké.

VIE POLITIQUE

La cellule du Parti Communiste du Canton de Guillaumes a enregistré de nouvelles adhésions lors de sa remise de cartes, ce qui porte le nombre de ses membres à plus d'une trentaine.

Une partie de loto était organisée, les lots étaient offerts par des commerçants de Guillaumes et du canton.

La cellule avait décidé de publier un journal, le premier numéro a été distribué, les articles rédigés par les membres de la cellule portent sur l'union de la Gauche, les Vœux de nouvel an du Président de la République (problèmes généraux), et la situation scolaire et la suppression du car (problèmes cantonaux).

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU CANTON

UNE projection de films a été organisée, une quarantaine de personnes étaient présentes. La recette (180,00 F) sera versée soit pour le transport soit pour les fournitures scolaires. En effet, les subventions municipales des communes de Daluis et de Guillaumes viennent d'être versées au compte de l'A. P. E. Celles de Villeneuve et d'Entraunes devraient l'être sous peu, aussi les recettes futures seront-elles utilisées pour les fournitures scolaires.

A propos de recettes, l'A. P. E. organise une nouvelle séance le 29 mars 1975. Lors de cette soirée, les comptes précis du transport seront donnés aux parents, l'A. P. E. vient d'adresser une lettre à M. PELLEGRIN pour savoir quelle société était désormais responsable de ce transport.

Des informations plus précises seront données dans un prochain article.

INFORMATION ECOLE DE GUILLAUMES

VOYAGE A PARIS :

La date n'est pas encore fixée. Comme nous vous l'annoncions dans notre article précédent numéro, l'école a versé 70,00 F par enfant. D'ici le voyage, elle espère bien pouvoir donner 30,00 F de plus, ce qui ramènerait la part des parents à 230,00 F

Une récente vente de timbres a permis de collecter la somme de 100,00 F : le gros lot de la tombola de la Fête de Noël n'ayant pas été retiré, il a été dernièrement remis en loterie. L'Ecole ajouta une paire de boutons de manchettes, un cerf porte-brosse ; 200 billets à 1,00 F étaient rapidement vendus dans le village, le tirage avait lieu en classe : le gros lot était gagné par M. BRES, le cerf par Michel GIRIBONE et les boutons par Sylvie MICHEL. A l'heure où nous imprimons, les enfants proposent comme toutes les années, les objets de Berk-PLA-ge, 10 % de la vente restera à l'école.

UNE MONTGOLFIERE DANS LE CIEL GUILLAUMOIS :

Prolongeant une leçon d'éveil, les élèves du Cours Moyen 2ème année ont entrepris la réalisation d'une montgolfière. Le projet était audacieux : 5 m de hauteur et 1,50 m de diamètre !

Trop audacieux diront certains, car il fallut la gonfler d'air chaud ! et le "gonfleur" ne fut pas à la hauteur de sa tâche, la montgolfière hésita et s'éleva de 5 à 6 m, puis redescendit avec beaucoup de grâce !

A la deuxième tentative, elle s'éleva mais se retourna, ce qui provoqua le départ immédiat de l'air chaud ; plate comme une crêpe, la montgolfière redescendit.

La troisième tentative fut la dernière et pour cause ; au moment du départ, une fuite dans "le circuit d'hydrogène liquide" mis le feu au 1er étage, l'incendie se propagea à une vitesse inouïe au 2è et au 3è étage. Tous les efforts de nos écoliers étaient anéantis.

Déçus, découragés ? pas du tout, les élèves du Cours Moyen 1ère année sont persuadés de faire mieux, la source d'air chaud sera entièrement modifiée, la forme sera également repensée afin d'éviter le retournement !

Guillaumoises et Guillaumais, si vous voyez une boule multicolore passer sur votre maison, rassurez-vous, ce ne sera pas le véhicule des extra-terrestres, mais la montgolfière de nos petists écoliers.

SKI :

La neige est enfin tombée, les sorties à la neige sont reprises. Véronique BAULEO, Véronique BARBIERI, Corrinne GIRONDE et Philippe MICHEL ont réussi le test "1ère Etoile". Sylvie TORRES, Frédéric TORRES, Sylvie BAUDIN, et Ange BOTTIN ont réussi le test "2è Etoile". Didier VIANT, Michel GERIBONE, J. Daniel BLANC ont réussi le test "3è Etoile".

Lors d'une sortie, le jeune ABELLO Michel a fait une chute provoquant une douloureuse entorse, la saison a été ainsi malheureusement raccourcie pour lui.

5 élèves ont versé 20,00 F de location pour avoir les skis de l'école à leur disposition durant tout le 2è trimestre. La somme recueillie permettra de payer la location de chaussures pour certains.

FOYER RURAL DES JEUNES

Quelques comptes, année 1974 :

Recettes

Location de la salle	260,00 F
Activités socio-éducatives.....	1 447,00 F
Bals (entrées et bar).....	17 082,46 F
TOTAL;.....	18 789,46 F

Dépenses

Ciné-club.....	951,52 F
Impôts et droits d'auteurs.....	823,52 F
Chauffage-électricité ménage.....	1 598,28 F
Bals (orchestre-boissons).....	11 422,93 F
TOTAL.....	14 796,03 F
Don au Syndicat d'Initiative.....	100,00 F
TOTAL.....	18 896,03 F
En caisse au 1er janvier 75.....	8 893,43 F

Le Foyer vient de recevoir 500,00 F de subvention de la caisse locale du Crédit Agricole, que les membres remercient très sincèrement. (Pour les années 1973-1974).

Comptes du 15 août :

Le Foyer vient de régler le montant de la dépense relative à l'impression des billets de tombola et des affiches : 520,00 F et des poussières.

Club-photo :

M. GHIGO, ingénieur à l'Équipement et au Logement s'est proposé pour animer le club-photo dans la mesure de ses disponibilités. Il envisage des ballades avec études de la prise de vue ; de plus il met son matériel de laboratoire personnel à la disposition du club. M. GIRIBONE, au nom de tous les adhérents du club, lui adresse ses plus vifs remerciements.

VACANCES SCOLAIRES ECOLE DE GUILLAUMES

Les 4 demi-journées de congé mobile ont été fixées pour Pentecôte.

Les enfants seront en vacances à partir du vendredi 16 mai à 11 h 30 au jeudi 22 mai 8 h 30.

ECOLE DE GUILLAUMES

Vente des objets de Berk-Plage :

Parents d'élèves, amis de l'école ont généreusement répondu aux sollicitations de nos jeunes collecteurs : la commande s'élève à près de 1 800 F ce qui représente une très importante ristourne pour la caisse coopérative de l'école.

LES BALS DU SAMEDI SOIR

Tout récemment, la Préfecture des A.M. adressait une note à tous les Maires du Département au sujet du maintien de l'ordre dans les bals publics. En effet, ce n'est pas une nouveauté, sociologues psychologues essaient depuis longtemps de cerner les motifs de cette violence.

Des incidents très graves et très récents ont remis ce sujet à la mode. Guillaume qui organise des Bals à l'occasion des vacances scolaires, dans le but de créer une animation, est touché par ces problèmes.

La note préfectorale précise qu'il convient de s'attacher à prévenir les désordres et les violences en utilisant les moyens que donne la loi. Ces moyens consistent essentiellement à accroître le contrôle exercé sur la consommation alcoolique de la jeunesse et à renforcer la surveillance aux abords des bals.

L'Alcool! Certes il y est pour quelque chose, mais est-ce vraiment le seul fautif? Qui pourrait assurer que dans un bal où il ne serait servi aucune boisson alcoolisée, il n'y aurait aucun incident? Les actes de violence relatés dans les faits divers ne sont pas tous dus, loin de là, à une consommation exagérée d'alcool. La cause est certainement plus profonde, nous rejoignons le problème de la drogue: certains se droguent, d'autres se battent, certains boivent.... POURQUOI? C'est la société où nous vivons qui est responsable. Les jeunes, mais aussi des adultes, sont désœuvrés, se sentent mal dans leur peau, ils se sentent seuls, oubliés.... Pour eux, cette violence exprime leur réalité, on parle d'eux, on s'occupe d'eux. La solution est dans le fonctionnement de notre société: "loi de la jungle, profit, rentabilité, ch^onago, nétro-dodo-boulot...." sont autant d'agressions auxquelles ils réagissent.

Automobilistes irascibles qui en viennent aux mains et se tuent; locataires d'immeubles qui s'entretuent.... Où est l'ALCOOL dans cette violence?

Les bals sont des lieux de rassemblement plus propices au dévouement, est-ce une raison suffisante pour envisager la suppression de la vente d'alcool, et à l'extrême la suppression des Bals? Dans cet ordre d'idées, supprimons les voitures et il n'y aura plus d'accidents de la route! Supprimons les cigarettes et du même coup nous supprimerons la plupart des cancers de la gorge ou autres! La vente des cigarettes est-elle réglementée? Pour les voitures, on a imposé la ceinture de sécurité; il y a moins de morts, moins de blessés graves, c'est vrai, mais y-t-il moins d'accidents?

Nous le regrettons, mais nous avons l'impression que les solutions envisagées pour résoudre le problème de la violence sont des fausses solutions, le gouvernement devrait s'attacher à soigner la maladie, certes, mais il devrait surtout s'attacher à détruire les causes, et cela, le veut-il sincèrement? pour nous la réponse est non!

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'AVENIR DU CANTON

Le canton se dépeuple, tout le monde s'en va... EXODE! EXODE!

La création d'un établissement scolaire secondaire dans le canton pour scolariser nos enfants sur place est IMPENSABLE d'après certains: un pareil établissement serait voué à la fermeture d'ici quelques années faute d'élèves, c'est-à-dire faute de population.

ADMETTONS CELA TRES VOLONTIERS MAIS ALORS ENTRONS DANS LA RONDE!

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour l'installation du téléphone (ou'il soit manuel ou automatique) puisqu'il n'y aura plus d'abonnés! OR, LE TELEPHONE VIENT D'ETRE AUTOMATISE !

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour l'installation de la télévision (1ère, 2ème ou 3ème chaîne) puisqu'il n'y aura plus de téléspectateurs! OR, LA DEUXIEME CHAINE FONCTIONNE !

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour l'eau ou l'assainissement puisqu'il n'y aura plus d'utilisateurs! OR, LE RESEAU DE L'EAU EST MODERNISE, DES STATIONS DE POMPAGE FONCTIONNENT!

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour entretenir les routes, les élargir, refaire les ponts puisqu'il n'y aura plus d'usagers de la route.! OR LES ROUTES SONT ELARGIES, LES PONTS SONT RECONSTRUITS!

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour loger les employés de l'Equipement, puisqu'il n'y aura plus d'employés de l'Equipement! OR, UN BATIMENT EST EN CONSTRUCTION!

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour les Mairies puisqu'il n'y aura plus d'administrés! OR, DES MAIRIES SONT RESTAUREES, UN BATIMENT NEUF A ETE CONSTRUIT!

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour construire une poste, puisqu'il n'y aura plus de courrier à distribuer. OR, UN BUREAU DE POSTES A ETE CONSTRUIT!

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour aménager des terrains de sport, des courts de tennis...puisque'il n'y aura plus de sportifs! OR, COURTS, TERRAINS OMNISPORTS SONT AMENAGES!

EXODE, EXODE... inutile d'investir des capitaux énormes pour des centres médicaux sociaux puisque'il n'y aura plus de malades! OR, LES CENTRES MEDICAUX SOCIAUX SONT FINIS!

EXODE, EXODE..... Mais lecteurs, Lou Luné est pour une réelle participation, cette liste vous pouvez la compléter tout à l'isir avec vos amis et parents, elle n'est en aucun cas exhaustive !

Ne trouvez-vous pas bizarre que ce pessimisme qui est de rigueur lorsqu'il s'agit du collège, ne l'est plus du tout pour toutes les autres réalisations?

N'avez-vous pas la désagréable impression que ces capitaux investis dans le canton ne sont pas investis pour nous, pour la population sédentaire?

N'avez-vous pas la désagréable impression que des capitaux sont disponibles que pour ce qui arrange ceux qui les mani-

lent et les utilisent ? Y auraient-ils quelque intérêt ?

TOUS CES INVESTISSEMENTS DONT CERTAINS TIRENT GLOIRE, SONT-ILS DES INVESTISSEMENTS INTELLIGENTS PUISQU'IL N'Y AURA PLUS DE CANTON, PUISQU'IL N'Y AURA PLUS D'HABITANTS ?

Alors ? Alors, Lou Luné vous laisse trouver vous-même la réponse !

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de penser à ceux qui vivent toute l'année dans le canton ? Ce collège, franchement ne serait-il pas une bonne chose ? Ne vous laissez plus rétorquer que c'est trop tard, qu'il n'y aura pas assez d'élèves, les investissements que l'on fait dans le canton prouvent qu'un avenir est possible. Pouvez-vous imaginer votre village entièrement désert durant la semaine et plein de riches vacanciers aux week-end ou aux vacances ? Qui les accueilleraient ? Les fantômes ?

OPERATION LUNETTES : POURQUOI PAS ?

Un oculiste, un opticien qui se déplacent gratuitement, BRAVO ! Des lunettes gratuites, verres et monture ? Est-ce une opération pour réduire le déficit de la Sécurité Sociale ?

Cette opération qui au départ aurait dû provoquer l'approbation unanime, a plutôt fait des mécontents.

QUI POUVAIT BENEFICIER de cette opération ?

" les personnes âgées de conditions modestes ou handicapées physiques " d'après l'annonce au journal. Mais il s'avère que des personnes âgées de conditions modestes ou handicapées physiques ont été oubliées, par contre, des personnes "moins" âgées, de conditions "moins" modestes.... auraient bénéficié de ces services.

Pour contourner à tous les racontards, des critères précis auraient dû être publiés pour établir la liste des bénéficiaires.

Malheureusement que l'opération est terminée, serait-il indiscret d'en connaître la liste ?

On se félicite par ailleurs des résultats de cette opération qui a permis de découvrir de nombreuses nécessités pour ne pas dire une certaine nécessité impérieuse pour la plupart l'aller à Nice d'où une très mauvaise vue des yeux. Des mesures comme celles de supprimer le car, la machine facilitent-elles les voyages à Nice ?

Mais réjouissons-nous, nos élus ont touché du doigt et de l'oeil un des problèmes du canton: les personnes âgées. L'opération lunettes ne pouvait être mieux choisie pour leur ouvrir les yeux ! Ne craignent-ils pas que les bénéficiaires de l'opération puissent maintenant "voir" nettement leur situation ? Qu'a-t-on fait pour eux depuis des années ? Ils ont droit à un peu d'aumône !

L'opération-oreilles; l'opération-bouche..... car il ne faudrait pas se décourager..... Quand on fait du bien... on est toujours critiqué... (sic)

En sujet des 4 000 €, l'article reste très vague quant à son utilisation....

SYNDICAL NATIONAL DES INSTITUTEURS

RAPPORT MATERNELLE EN MILIEU RURAL

Sous section de Puget-Théniers

Rapporteur: Monsieur GIRIBONE

Les collègues s'accordent pour dire qu'une différenciation entre les classes maternelles réelles et les classes à plusieurs cours avec une ou plusieurs sections enfantines est plus importante qu'entre le milieu rural et urbain.

Pour la sous-section de Puget-Théniers, il n'existe qu'une seule classe maternelle qui comprend 2 sections avec 34 élèves, c'est la maternelle de Puget-Théniers; toutes les autres classes possèdent des sections enfantines.

Inscription des élèves: Maternelle de Puget : 4 ans et 5 ans.

Autres écoles :

Certains inscrivent 4 ans et même 3 ans pour

maintenir l'ouverture des 2 classes ou de la

classe unique.

Des collègues ont tous constaté l'importance de la scolarisation dans ces sections enfantines pour niveler les différences des milieux sociaux. Les très rares familles (essentiellement paysannes, éloignées de l'école) qui attendent l'âge obligatoire de 6 ans pour inscrire leurs enfants, condamnent souvent ces derniers à un redoublement du cours préparatoire.

En contre partie, la présence des petits perturbe considérablement les autres cours, les locaux sont souvent trop petits, impossibilité de leur prévoir un coin de classe qui leur soit propre, impossibilité de leur prévoir des lits....

De plus, les municipalités ne peuvent engager trop de frais pour l'achat des lits, de matériel adapté à la taille des enfants, de matériel éducatif. D'une façon générale les "petits" sont les parents pauvres de nos écoles de montagne. Absence totale de femmes de service.

Position des parents: motifs d'inscription: possibilité pour la mère de pouvoir trouver du travail; pour les autres: être tranquille à la maison... mon fils est infirmal... à l'école il sera dressé..."

Aucune famille ne voit l'importance de cette pré-scolarisation sur le plan de la vie en groupe, du langage... etc.

Pour tous, la maternelle ou section enfantine est une garderie.

Des sections ?

Les collègues sont donc d'accord pour la création de maternelles mais ces maternelles doivent être intégrées à l'école primaire pour éviter la fermeture. Les Municipalités seraient-elles d'accord pour fournir les locaux et le matériel nécessaires ? Les effectifs de ces classes seraient très réduits, l'impossibilité certaine dans le contexte actuel de faire créer un poste !

Une solution semble envisageable dans certains cas: lorsque deux écoles ne sont pas trop éloignées (10 km est vraiment un maximum) on pourrait grouper le primaire dans l'une et la maternelle dans l'autre d'où le maintien des deux postes. (cette solution serait très valable dans le cas où l'une des deux écoles est menacée de fermeture). Etant donné notre situation géographique (relief et climat) il n'est pas possible d'envisager des maternelles itinérantes, ou des groupements imposants des trajets trop pénibles. D'ailleurs qui financerait ce transport ?

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Actuellement, la réforme HABY fait couler beaucoup d'encre, des lycéens défilent dans les rues, les syndicats d'enseignants disent NON à la réforme, les Parents d'élèves CORNEC également. Seuls les Parents d'élèves LAGARDE l'acceptent.

QUELLE est cette réforme?

Au niveau de la Maternelle:

De 2ans à 4ans. Cet accueil à 2ans est excellent mais sur le plan financier rien n'a été prévu pour cela.

Les séquences éducatives seraient confiées aux institutrices, les séquences loisirs seraient confiées aux aides éducatrices. A ce niveau il apparaîtrait un glissement vers le personnel non qualifié. Ces essais ont déjà été faits sous plusieurs ministres.

De suite il y a eu opposition. Ils essayaient de persuader les parents qu'au plus les enfants étaient jeunes au moins ils avaient besoin de personnel qualifié. GROSSE ERREUR. Il suffit d'ailleurs de connaître l'évolution psychologique pendant cette période pour s'en rendre compte.

Au niveau du Primaire:

L'âge d'admission ne serait plus 6ans, mais dans une tranche de 5 à 7ans suivant le degré d'éveil intellectuel et psychologique. La sélection à ce niveau peut être facilitée par la préparation (bachotage) aux apprentissages de base entrepris dès l'âge de 4ans. Le premier trimestre de chaque année serait consacré d'une part à des révisions, d'autre part à l'observation des élèves. Les plus doués pourraient sauter une classe à l'issue du trimestre donc entrer à 5 ans au C.P. et se retrouver à 9 ans ou 10 ans en sixième. Pour les "non doués" l'entrée au C.P. à 7 ans les amènerait en Sixième à 13 ans. Or, connaissant la relation statistiquement établie entre le retard scolaire à l'issue de l'école primaire et l'origine socio-culturelle des enfants, on peut prédire que ces dispositions aggraveraient la sélection sociale. De plus, lorsqu'on pense à la disposition actuelle des grandes boîtes, de considérer qu'un haut cadre est déjà trop vieux à 30 ans pour débiter dans la profession, voyez un peu pour un enfant qui partirait avec un handicap de 3 ou 4 ans.

Au niveau du Secondaire:

La première phase, 6^o et 5^o, est conçue dans cette réforme comme un cycle terminal de l'enseignement obligatoire.

Je cite: "...phase ne devant pas viser uniquement au baccalauréat mais donnant l'ensemble des connaissances qui leur seront nécessaires dans notre société, ainsi que la possibilité de prendre goût aux activités fabricatrices, de se familiariser avec les outils et les machines de base du travail moderne." Tout ceci va permettre un délestage d'une partie des élèves qui iraient renflouer le rang des classes de Préapprentissage.

Les autres élèves entreraient en 4^o et en 3^o.

Les élèves enclins à l'abstraction seraient regroupés dans la voie A qui leur ouvrirait à l'issue de la 3^o les lycées d'enseignement général et technologique menant au bac.

La voie B regrouperait les élèves plus attirés par le "concret" pour les amener vers les lycées d'enseignement professionnel (anciens C.E.T.). A ce niveau un 2^o délestage apparaît.

La troisième phase est constituée de la Seconde et la Première qui possèderaient un tronc commun et des options.

À la fin de la Première, un bac sanctionnerait ces 9 années. Les élèves reçus passeraient en Terminale, entièrement optionnelle, servant de propédeutique à l'enseignement supérieur. Les autres (collés) auront une formation en 2 semestres maximum, confiés au patronat, au moyen de stages dans les entreprises, ne donnant aucun diplôme, mais débouchant directement sur des emplois disponibles en fonction desquels elles seraient créées ou supprimées au gré des besoins.

On voit donc apparaître dans cette réforme une sélection à 3 étages:

- Sur l'âge à l'issue de la maternelle et du primaire. Déjà au départ, entre un enfant "doué" et un enfant "non doué" on peut trouver une différence de 4 ans. L'enfant de 13 ans entrant en 6^e sera-t-il à l'aise dans une classe d'enfants de 9 ans. Sur tous les plans: physique, psychologique ... il y aura un gouffre qui les séparera, de même entre une Sixième d'enfants de 9 ans et une d'enfants de 13 ans. De plus, quels sont les enfants qui auront la possibilité d'entrée à 9 ans en 6^e? Ce seront les enfants de milieux aisés et les autres ceux de milieux ouvriers, paysans, alimenteront les classes préprofessionnelles.

- Par les options en 6^e et 5^e. (cycle d'observation)

La ségrégation instaurée dès le plus jeune âge se poursuivra par: - la réapparition de la transition sous la forme de classe à programme allégé.

- les sorties massives d'élèves en 5^e, 4^e, 3^e en liaison avec les dispositions de la loi Royer.

Ce palier d'orientation en fin de 5^e, donnant accès à des classes préprofessionnelles et qui risquerait d'interdire en fait, à certains élèves, de poursuivre leur scolarité jusqu'à 16 ans est désapprouvé.

- Par les filières apparentes dès la 4^e.

La formation commune est moins importante, des options fondamentales pour l'orientation apparaissent - soit option langue, - soit option préprofessionnelle, c'est-à-dire que sous couvert d'approfondissement ou de regroupement de certaines options, les filières seront reconstituées.

Un point principal et oublié entièrement est celui des moyens financiers. Assurer sérieusement une réforme sans moyen financier dans un secteur des plus démunis semble inconcevable.

C'est donc pour éviter cette sélection au niveau des enfants pour éviter également le renforcement de cette société de classe que des mouvements commencent à se manifester et semble vouloir se poursuivre. Actuellement, les lycéens descendent dans la rue. D'après le gouvernement, il semblerait que ces manifestants

... une minorité de lycéens politisés. Est-ce vraiment une minorité car seul les 2^e I^o et terminales sont représentés.

Il y a bien quelques effectifs de petites classes mais c'est très rare. De plus ça ne signifie pas que ceux qui restent chez eux acceptent cette réforme. Le gouvernement attend-il que tout le monde gille dans la rue pour admettre la discussion? (voir problème des pêcheurs, des viticulteurs, Renault, etc....)

... toutes ces données ... la vérité?

... si grave?

Si nous recoupons toutes ces données et que nous les analysons on peut se poser les questions suivantes: Où se trouve la vérité? nous la cache-t-on? est-ce si grave?

Et alors, j'irai jusqu'à dire: Ne serait-ce pas les lycéens qui sont les adultes à part entière de notre société. Une réforme apparaît, ils l'analysent et se rendent compte que leur avenir est bien compromis, (Il l'est un peu plus chaque année.) ils le disent. Quoi de plus naturel. Il suffirait de vouloir les écouter. Ne me dites pas qu'ils ne sont pas aptes à juger, à réfléchir, car alors, pourquoi voit-on (à chaque conseil de classe des représentants d'élèves de la classe, de même que dans les conseils d'administration des établissements secondaires? Est-ce pour le folklore, pour leur faire croire qu'on les prend au sérieux ou tout simplement pour se f.... d'eux?

LE DEFENSE DE LIGNE DES CHEMINS DE FER DE PROVENCE
(NICE -Digne)

Nous avons appris avec indignation que la ligne des Chemins de fer de Provence allait être supprimée. Serait-ce une nouvelle pierre arrachée à l'édifice pour que celui-ci s'écroule? Que va devenir notre région?

De Nice à Digne le mécontentement grandit. La population en a assez des se faire manipuler par une minorité qui parle un autre langage "rendement, rapport, profit" alors qu'elle rêve de "tranquillité, bon air et vie".

Qualité de la vie! quel vain mot pour les 150 familles qui vont connaître l'exode vers la ville, l'abandon de la petite maison du bout de jardin pour se retrouver en H.L.M ou dans l'appartement dit "de standing" que la moitié du salaire ne suffit plus à payer. Pour essayer de lutter avec ces familles, pour éviter que l'économie de notre arrière-pays s'écroule entièrement, la sous-section du Syndicat des Enseignants de notre région a présenté la motion suivante lors de son Assemblée générale :

- MOTION -

réunie en Assemblée Générale le 4 Mars 1975, la Sous-Section Var, ayant pris connaissance des menaces de fermeture de la ligne ferroviaire NICE-DIGNE,

Proclame son attachement au maintien de cet axe de communication

CONSIDERE que cette suppression, qui constitue une nouvelle étape du démantèlement des services publics, portera un coup grave à la vie économique et sociale de notre arrière-pays et accroîtra l'exode rural dans cette partie du département

ESTIME que les pouvoirs publics se doivent de tout mettre en oeuvre pour non seulement assurer la survie de cette ligne, mais aussi pour la moderniser et la rendre compétitive.

DEMANDE au Conseil Syndical de la Section S.M.I 06 de prendre position dans cette affaire en soutenant l'action des syndicats des cheministes, et celle entreprise par les élus locaux pour la survie des communes rurales de la Vallée du Var.

MAIS QUE CONSTATONS -NOUS AUJOURD'HUI?

Les suppressions du direct E.D.F d'ANNOT rattaché à PUGET et de la ligne de chemins de fer qui vont porter une grave atteinte à la vie économique des cantons d'ENNEVAUX et d'ANNOT. Tous les villages situés sur cet axe vont subir une régression certaine.

Et chez nous à GUILLAUMES que prépare-t-on? de quoi meurt-on? L'E.D.F est déjà parti. L'étude du notaire a été transférée à PUGET. Des rumeurs circulent " la gendarmerie et la poste pourraient être déplacés à VALBERG." Ne serait-ce que des rumeurs? Et même s'il n'en est rien, comme nous l'espérons, qu'advient-il de GUILLAUMES lorsque PUGET, ENNEVAUX, VILLARS connaissent l'exode, la seule ville importante située sur son axe de communication se trouvera à l'isolement? GUILLAUMES disparaîtra car GUILLAUMES se meurt déjà.....

Tous ces coups portés à l'arrière-pays semblent faire partie d'une action concertée .Il n'est pas possible que ce ne soit qu'un concours de circonstances à une époque où il est soit disant question de relancer notre région.

Soyons inquiets et vigilants!

Lorsque les maisons et les terres seront abandonnées ,alors les promoteurs viendront acheter pour une bouchée de pain et "aménageront" des zones de repos et de loisirs .Pour qui ? pour les étrangers . A l'heure des échanges ,du Marché Commun ... vous penserez que ce n'est pas grave ;en effet, nous souhaitons accueillir des étrangers mais à condition de ne pas être obligés de partir pour leur laisser la place.

Nous refusons la colonisation de notre région .Il n'est plus besoin de citer d'exemples .Le soleil se paie cher et tant qu'il n'y aura pas une prise de conscience générale de cette exploitation la situation locale se détériorera. Avez-vous entendu parler de capitaux pour remettre en état notre arrière-pays ? NON . Et bien quand nous serons asphyxiés les capitaux étrangers arriveront et nous accepterons sans condition.

Méditons à ce* avenir et voyons où nous conduisent l'individualisme et l'indifférence.

FESTIVAL D'AVIGNON

La Direction du Festival d'Avignon nous pris d'insérerle communiqué suivant:

Le XXIXe Festival d'Avignon aura lieu du 12 juillet au 9 août . Les personnes qui désirent recevoir toutes les informations nécessaires peuvent envoyer leur adresse (très lisible) accompagnée de la mention "Documentation Festival" à
BUREAU DU FESTIVAL - 84000 - AVIGNON

L'Association pour une Fondation Jean VILAR
Le Festival d'Avignon,
Sont heureux de vous annoncer la sortie en librairie, du livre:
LE THEATRE, SERVICE PUBLIC

de Jean VILAR
édité par Gallinard, dans la collection Pratique du théâtre.
Le thème central des quatre-vingts textes (dont cinquante inédits) réunis et annotés par Armand DELCAMPE, sur les indications de Jean VILAR, peut se résumer dans une réplique de Jean VILAR à un critique:

"Ce théâtre que je fais, il cherche à s'inscrire dans l'histoire sociale, tout simplement. Et si sur cet immense terrain où se déroulent les querelles du monde, ma place est misérable, c'est à cette place et à cette place seule que je tiens."

VIEURE AU PAIS....

"Avetz autant d' dreites
Coma les autres n'an
P quelques uns de maï:
Lo de faire la mala
E de claver l'ostal
E d'escampar la clau
Per la finestra del vagon
Que vos mena trabalhar
Al país ont de trabalh n'ia.
Mas ACHTUNG! es pas permès
Quand partissétz d'exportar rès. "

Le poète occitan Bernat LE VARGAAS(J) résume dans ces vers une situation qui nous est devenue familière : l'exode des campagnes vers les grandes villes , l'exode des régions pauvres vers les régions riches , l'exode du Sud vers le Nord. Mais ne vous y trompez pas , cet exode est voulu ! et cette situation n'est pas uniquement celle que vous connaissez dans votre village ni celle qui existe dans le mien . Elle est beau oup plus générale : elle ne se limite pas seulement à nos montagnes , elle est à l'échelle du monde !

En France , une dizaine de régions la connaissent ; et tre toutes , celles du idi , de notre Midi . Elle est devenue si grave , et l'avenir paraît si sombre , que dans la Provence au Languedoc , de la Gascogne à l'Auvergne et au Limousin , beaucoup , comme moi s'inquiètent et s'interrogent : QUE VOUS RESEVE-T-ON ? QUE RESEVE-T-ON A OS E FAITS ?

Pendant longtemps nous avons vécu dans une confortable indifférence que renforçait la méconnaissance des grandes options choisies pour transformer notre région . Aujourd'hui , le réveil est brutal et nous nous apercevons avec stupeur que ces transformations se sont faites SANS NOUS et EN DEHORS DE NOUS et que "peu à peu notre absence s'amplifie" (2) : transformation de notre espace de travail en espace de loisir pour les AUTRES , de nos côtes et de nos montagnes en paradis pour les touristes fortunés , et cela pour le plus grand profit des industriels des vacances (des sociétés étrangères bien souvent....) Aussi , nous assistons à l'"aménagement" de la Côte de l'Aquitaine du littoral du Languedoc-Roussillon (de la Côte d'Azur , e par la mise en exploitation des "arrière-pays" (montagnes à ski , maisons et même VILLAGES à vendre....)

Mais pour que cette dernière opération soit possible (et RENTABLE) beaucoup doivent partir , et pour créer le désert , tous les moyens sont bons : asphyxie de "notre" agriculture , démantèlement des services publics (l'Affaire de DRAGUTONAN et les menaces qui pèsent sur la C.F. en sont des aspects actuels) , encouragements à l'exil de la jeunesse sans emploi (prime de 800F pour un jeune qui occupe un emploi hors du département , de 2000F pour les adultes) (3) sans parler de l'extension des camps militaires et de la création de réserves sites naturelles .

Ceux qui restent , qui s'accrochent , les vieux pour la plupart , deviennent des objets de folklore curieux et amusants et sont noyés au milieu d'une foule de COLONS d'un nouveau genre (pardonnez le mot , mais le sens parfois colonisé) : les "résidents secondaires" qui généralement occupent les maisons ou les propriétés dont l'abandon et la vente ont été provoqués .

Souvent méprisants , ils se croient en pays conquis (conquis de haute lutte , je n'en doute pas , mais contre leur agent immobilier ou leur promoteur) , et sont partout chez eux.... Soupçonneux , ils s'entourent

de barbelés, de grillage ou de murailles (mon récent voisin vient de me reconstituer la réplique exacte du "mur de Berlin"...). Prévoyants avant de venir, ils font le grand ravitaillement dans les supermarchés de la ville.... Exigeants et rouspéteurs, ils estiment que la commune d'"accueil" leur doit tout: eau, électricité, voies d'accès, dépenses et déneigements prioritaires.... Tous ne sont pas comme ça heureusement, mais, pour ma part, j'en connais beaucoup (n'en connaissez-vous, Balau, autant que moi). (4)

C'est vraiment le monde à l'envers: chez nous, nous devenons peu à peu des étrangers! Cherchez-vous du travail? on vous en offre, mais dans le Nord, dans l'Est ou dans la région parisienne.....

En revanche, les artisans, les cadres et techniciens affluent de tous les coins de France pour venir travailler au soleil. On crée des usines, des entreprises, mais les bonnes places leur sont réservées et les gens de "travaux" doivent se contenter d'emplois subalternes.

EST-CE NORMAL? EST-CE JUSTE?

Voilà quelques réflexions qu'à la demande de mes amis du DU'E je vous ai livrées. Réflexions pessimistes, souvent acerbes, j'en conviens, mais qui traduisent bien le malaise que nous ressentons: j'ai dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas...

Mais tout n'est pas perdu. Sauvons tout ce qui peut être encore sauvé. Pour cela unissons-nous, oublions nos querelles et soyons vigilants. A chaque consultation électorale demandons aux candidats "qu'avez-vous fait pour notre région? quelle a été votre position dans telle ou telle affaire (les hommes de fer de Provence, ou le "bétonnage" de la Paine du Var, par exemple)? Que comptez-vous faire demain?

Alors, seulement nous pourrons voter en toute connaissance de cause.....

Qu'ils sachent donc ce que nous voulons par dessus tout et qu'ils en soient convaincus

VOLEM VIVRE AU PAIS.....!

Bastien COMTE

(1)- "Ni Cort, ni Costier"- Ed. "4 Vertats"-Ardoane-34 W OLS

(2)- Robert LAFONT ("Lettre ouverte aux Français")

(3)- NICE-MATIN du 2/8/74

(4)- Que ceux qui se sont reconnus nous écrivent: ILS ONT GAGNES!

POESIE....POESIE....POESIE

I

Aux îles de la Réunion!
 Il a écrit un avocat
 Faut-il, nous en faisons
 Sa plaidoirie ne s'en va pas!..

IV

Pour l'allocation logement
 Neuf mètres carrés l'office
 Grandiose intéressement
 La visite des hospices,

III

Vous qui avez le grand pouvoir
 Sans qu'il en coûte, ma fierté
 Si pour moi, vous vouliez avoir
 Une belle cuisine carrée.

VII

Vous ferai-je peut-être moi!
 Entre deux, trois coups de rouge
 Voir la couleur des petits pois
 Hop! les petits pois sont rouges.

IV

Demanderais-je à mes fils
 Malheureux! ils sont trop jeunes
 De bons et généreux offices?
 Monsieur, faites donc un jeune.

VIII

Pardon sans être indiscret
 Après avoir chez nous mangé
 Si cela n'est pas un secret?
 Après où irez-vous souper?

IX

H.O.P C'est du vulgaire niçois
 Toujours des petits pois chez soi.
 C.H 088.I42

I

Du papillon! que je parle!
 Pas de Dindix ou de Machaon
 A Guillaumes! pas à Arles!
 Ceux qui font des tours et des bons

III

C'est du papillon le beau noeud
 Les dix-huit jeunes guillaumoises
 Cet événement malencontreux
 Est sur ma foi et sur mon foie

II

Point faire les choses clocher
 Non pas de cet ancien forçat
 Qui après dette bien payée
 Termina dans le cinéma.

IV

Et comme à Calais une fois
 Vu du haut des Jalinettes
 Il était seulement bourgeois
 Pas besoin de ses lunettes

V

Un mot, oui je vous l'accorde
 Et un seul cri, un seul geste
 Vite! une longueur de corde
 Vive la chasse à l'épuisette

C.H 088.I42

TIRE DE NICE-HISTORIQUE :
SAINT MARTIN D'ENTRAUNES EN 1899

Lorsqu'on entre dans la période des fortes chaleurs, beaucoup de personnes se demandent où elles pourraient bien aller passer ces deux mois, non loin de Nice, au milieu de frais ombrages. Nous dirons sans hésiter à ces amateurs de grand air et de tranquillité : allez à la gare du Sud, prenez un billet pour Puget-Theniers, grimpez dans la voiture qui vous attend au saut du train et rendez-vous directement à St Martin d'Entraunes.

La charmante localité où vous débarquerez est située à 1 100 m d'altitude dans la haute vallée du Var. C'est une oasis perdue dans nos montagnes et qui tend de plus en plus à devenir une station estivale. L'étranger, en y arrivant, est de suite émerveillé par les sites sans nombre qui s'offrent à sa vue. Le coquet village est bâti sur un petit mamelon sur la rive droite du Var. Il est ceinturé par de belles prairies et de nombreux bosquets de jolies collines, toutes boisées, l'abritent contre les vents du Nord.

Saint Martin d'Entraunes manque peut-être un peu de confortable que l'on trouve dans les autres stations ; mais l'amabilité des habitants et des sites frais et verdoyants qui servent de cadre au village, compensent certainement cet inconvénient pour les touristes qui savent se contenter de quelques aménagements nécessaires.

La localité est desservie par une belle route en pente douce. On y vit à des conditions exceptionnelles de bon marché. L'eau est abondante et d'excellente qualité, une belle fontaine orne la place publique. Grâce à l'excellence de son climat privilégié et à la pureté de ses eaux, Saint Martin d'Entraunes a toujours été indemne de toute épidémie.

Les personnes qui choisiront cette délicieuse station comme but de villégiature y trouveront de fort jolis sites. En ce moment surtout, la haute vallée du Var est très agréable à parcourir : toutes les montagnes sont couvertes de verdure et les grandes forêts qui avoisinent Saint Martin d'Entraunes présentent un aspect des plus grandioses.

Les buts d'excursions ou de promenades sont nombreux. Nous recommandons aux touristes de visiter notamment la source du Var, la belle route du col des Champs ; ils n'auront garde d'oublier les magnifiques forêts de Bramas, de Serre-Pella de la Pince de la Condamine.....

Le coquet hameau de Sussis de Chastelonnelle de Prapelt des Tillouls..... les villages de Villeneuve d'Entraunes, de Chateaufort d'Entraunes méritent également une visite.

Aux personnes intrépides, nous dirons : allez jusqu'au lac d'Allos et de Ligny, à l'Observatoire du Mont Mounier qu'a fait édifier notre député M. BISCHOFFSHEIM n'oubliez pas non plus de jouir de l'aspect sauvage des Aiguilles de Pelens, du sommet de la Fréma etc... qui contraste violemment avec la jolie des bois de pins et de mélèzes.

Les alpinistes ont énormément à glaner dans la région, depuis les ascensions faciles de la Cime de Pal (2 816 m) et du mont Pelat (3 054 m) jusqu'aux grimpettes du fort Carra demeuré inaccessible jusqu'à l'an dernier et de la grande aiguille de Pelens encore inviolée.

Saint Martin d'Entraunes possède une église de toute beauté, construite par les Templiers du XI^e siècle. On remarque derrière le maître autel un magnifique tableau dû au pinceau du célèbre peintre niçois BREA. Grâce à la générosité de notre député, les rues sont éclairées jusqu'à 10 heures. Ajoutons que depuis le 1^{er} juin, la localité est reliée à Guillaumes, chef lieu de canton, par le téléphone.

n docteur est fixé à Saint Martin d'Entraunes, et au chef lieu le canton qui est distant que de quelques kilomètres, on en trouve deux.

Saint Martin d'Entraunes a deux hôtels et l'on parle pour l'année prochaine de la construction d'un troisième.

Comme il faut moins de huit heures pour se rendre à Nice, nous pouvons dire aux personnes qui recherchent la tranquillité et fuient le tapage, la cohue et veulent se réfugier dans un nid de verdure, dans l'un des plus beaux sites qu'il soit permis de rêver : ALLEZ à SAINT MARTIN D'ENTRAUNES.

C'était en 1899.....écrit par César LIAUTAUD.

Nous remercions le lecteur qui nous a communiqué ce texte et nous invitons tous ceux qui auraient de la documentation sur notre région de nous la faire parvenir afin de pouvoir la publier.